



Doc. 13018
01 octobre 2012

Le respect des obligations et engagements de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 5

M. Alexey PUSHKOV, Fédération de Russie, Groupe démocrate européen

Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 23.30.

Note explicative

L'exposé des motifs n'offre aucun élément permettant de déclarer que la loi sur le service militaire de substitution ne serait pas conforme à une pratique européenne, qui, de fait, n'existe pas.

Déposé par:

PUSHKOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, GDE
BINLEY Brian, Royaume-Uni, GDE
EATON Margaret, Royaume-Uni, GDE
ECCLES Diana, Royaume-Uni, GDE
FATALIYEVA Sevinj, Azerbaïdjan, GDE
GAFAROVA Sahiba, Azerbaïdjan, GDE
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
KNYSHOV Alexey, Fédération de Russie, GDE
LIDDELL-GRAINGER Ian, Royaume-Uni, GDE
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, GDE
SIDYAKIN Alexander, Fédération de Russie, GDE
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC
VAKSDAL Øyvind, Norvège, GDE

1. 2012 - Quatrième partie de session

